



# Prenons la mesure de la crise sanitaire et agissons !

lundi 16 mars 2020, par [matthias](#)



Nous sommes face à une crise sanitaire exceptionnelle qui se caractérise par une propagation exponentielle, c'est-à-dire qu'à l'heure actuelle le nombre de personnes contaminées par le SARS-CoV-2 est multiplié par deux tous les 3 jours. Cette situation, si elle n'est pas maîtrisée, va entraîner une saturation de notre système de santé avec des conséquences importantes en termes de mortalité. Les scénarii les plus alarmistes avancent des chiffres de dizaines à des centaines de milliers de décès. Cette situation peut et doit être évitée en prenant des mesures à la hauteur. Pour stopper l'épidémie, il faut stopper sa transmission au plus vite. Pour la FERC CGT la santé des travailleuses et travailleurs prime devant les intérêts économiques à court terme. De toute urgence, il faut mettre fin à toutes les activités non vitales et assurer celles essentielles à la société en garantissant aux salarié·es les meilleures conditions et protection sanitaires.

Cette situation de crise illustre bien les enjeux fondamentaux que sont la recherche et la santé publiques. Ainsi les politiques libérales des dernières décennies qui visent à les rentabiliser toujours plus en détruisant des projets (ce que renforcera encore la LPPR !) et des services démontrent aujourd'hui leur nocivité !

La gestion de la crise par le gouvernement n'est clairement pas à la hauteur et est marquée par un manque d'anticipation flagrant. Sur le fond, le fait que le site gouvernemental prévoit une rubrique « Mesures pour l'économie » mais aucune rubrique « Mesures pour la sécurité des salarié·es » est symptomatique d'un gouvernement qui, dans un moment de crise, fait des choix politiques très contestables mettant en danger les salarié·es. Dans l'Éducation nationale les prises de positions de JM Blanquer sont systématiquement contredites par celle du président ou du premier ministre, il en va de même pour Mme Vidal : maintien puis suppression des concours, présence des enseignant·es et personnels non-exemptés lundi, puis contrordre suite à la déclaration d'E. Philippe samedi... !

Devant ces informations contradictoires et peu claires, la situation sur le terrain est chaotique. Partout en France, des directeur·trices, des chef·fes d'établissements ou de services, des président·es d'Université...envoient d'heure en heure des informations contradictoires.

Pour la FERC CGT la situation appelle à plus de démocratie. Les salarié·es, agent·es de la Fonction publique ou du privé, sont les plus à même à savoir quelles mesures doivent être prises et comment doit être organisé leur travail pour répondre à cette crise. Nous soutenons les salarié·es qui seront amenés à faire valoir leur droit de retrait face à l'inconséquence de certaines directions ou employeur·es.

Une gestion démocratique de la crise appelle à plus de transparence scientifique. Le gouvernement affirme prendre ces décisions au nom de la science au travers d'un conseil scientifique. Dans ces conditions la science à bon dos ! En effet la démarche scientifique se caractérise par une analyse autour de méthodes et de données partagées. Comme elle porte toujours à discussions et désaccords elle ne peut remplacer le choix politique. Pour une gestion collective et responsable, il est urgent que les hypothèses de travail soient connues de toutes et tous et puissent être infirmées ou confirmées par la communauté scientifique. Ainsi la tenue du premier tour des élections municipales, alors que l'ensemble des lieux publics étaient fermés et qu'il est fortement conseillé aux personnes de plus de 70 ans de rester chez elles, est un exemple du manque d'anticipation et de la validité des modèles scientifiques qui guident l'action du gouvernement.

Pour être effectives et justes socialement, les mesures de confinement et de « distanciation sociale » qui sont prises ou vont être prises doivent être accompagnées d'un véritable bouclier social pour protéger tous les travailleuses et travailleurs et particulièrement les plus précaires. Les mesures de chômage partiel doivent garantir un revenu au moins équivalent à la rémunération habituelle.

En aucun cas, elles ne doivent permettre de faire passer des mesures qui soient contraires à l'intérêt du monde du travail. En ce sens, les travaux sur le projet de loi de retraites par points et de la « conférence de financement » doivent être stoppés.

Cette crise sanitaire montre la nécessité d'une protection sociale de haut niveau, de sortir des logiques ultralibérales de l'économie de marché, d'investir dans les Services publics, de garantir et d'élargir le droit d'expression et un pouvoir de décision des travailleurs et travailleuses sur leurs conditions de travail et de production. Autant de constats et de revendications qui devront mener notre action collective par la suite.